

COUPE Victor SYRE par équipes

ELO < 1700

Article 1:

Le règlement appliqué est celui de la Coupe Loubatière sauf lorsqu'il est en contradiction avec les articles 2 à 4 du présent règlement.

Article 2: Déroulement de la compétition.

Cette compétition est ouverte aux équipes des clubs d'Ile de France. Elle se déroule sur un Week-end à une date prévue au calendrier de la Ligue.

Pour pouvoir participer à la coupe Victor Syre, une équipe doit s'inscrire avant la date limite prévue au calendrier de la Ligue.

La compétition se déroule en un seul lieu, sauf contrainte technique exceptionnelle.

La liste des équipes inscrites est communiquée sur le site de la ligue au moins une semaine avant le début de la compétition. Tout club n'ayant pas reçu de « convocation » 5 jours avant la date prévue pour la rencontre, doit en informer le responsable de la Coupe.

Le non-respect de cette procédure interdit tout recours ultérieur de l'équipe concernée.

Article 3: Elo.

Les Joueurs doivent avoir un Elo inférieur ou égal à 1699 (Elo de Mai).

Article 4: Appariements, horaires, cadence.

La Coupe Victor Syre se joue au système suisse en 5 rondes, sauf si le nombre d'équipes inscrites est insuffisant (dans ce cas l'arbitre de la rencontre déterminera, avec l'accord du directeur de la coupe, une autre méthode d'appariement en 5 rondes)

[La cadence est de 90 minutes KO par joueur \(cadence FIDE/FFE\).](#)

Les lieux et horaires seront communiqués aux équipes inscrites par le Directeur de la Coupe.